

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 6h30 de formation effectuées

Ont également participé à l'organisation de cette journée :



**Sorbonne - Etude des
relations privées
internationales
(SERPI)**

Renseignements et inscription : laurence.tacquard@u-paris2.fr

***La Commission des Nations unies
pour le droit du commerce
international (CNUDCI) :
quelle contribution à l'essor du droit
du commerce international ?***



**UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -**

**Centre de recherche de droit
international privé et du commerce
international (CRDI)**

COLLOQUE

MARDI 12 avril 2016

Université Panthéon-Assas Paris II

92, rue d'Assas - 75006 Paris

Salle 315

La Commission des Nations unies pour le droit du commerce international : quelle contribution à l'essor du droit du commerce international ?

Matin

8 h 45 *Accueil des participants*

9 h *Ouverture*

Marie Goré, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II,
Directeur du CRDI

Géraud Sajust De Bergues De Escalup, directeur adjoint des affaires
juridiques, ministère des Affaires étrangères
Renaud Sorieul, secrétaire général de la CNUDCI

Président de séance :

Sylvain Bollée, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris 1),
co-directeur du Département d'étude des relations privées internationales
(IRJS)

9 h 20 *Les méthodes de la CNUDCI*

Vincent Heuzé, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Le modèle de la CNUDCI : son influence sur l'OHADA

Dorothe Cossi Sossa, secrétaire permanent de l'OHADA

Discussion

10 h 30 *La vente internationale de marchandises : comment
préserver ou renforcer l'œuvre unificatrice de la CNUDCI ?*

Claude Witz, professeur à l'université de la Sarre,
co-directeur du Centre juridique franco-allemand

Discussion

11 h **Pause**

11 h 15 *L'arbitrage commercial international*

Daniel Cohen, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II

Discussion

11 h 45 *La CNUDCI et l'ambition de la diffusion d'un modèle
standard de sûretés mobilières*

Jean-François Riffard, avocat, maître de conférences HDR
à l'université d'Auvergne, (Clermont 1)

Discussion

Déjeuner libre

Après-midi

Président de séance :

Pascal de Vareilles-Sommières, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne
(Paris 1)

14 h *L'insolvabilité des groupes de sociétés*

Reinhard Dammann, avocat associé du cabinet Clifford Chance Europe LLP

Discussion

14 h 30 *L'entreprise unipersonnelle*

Antoine Gaudemet, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II

Discussion

15 h *Les Règles de Rotterdam : comment convaincre ?*

Philippe Delebecque, professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Discussion

15 h 30 **Pause**

15 h 45 *La contribution de la CNUDCI au développement et
à la sécurisation des partenariats public-privé*

Stéphane Braconnier, professeur à l'université Panthéon-Assas Paris II

Discussion

16 h 15 *La contribution de la CNUDCI au développement
du commerce électronique*

Thibault Douville, maître de conférences à l'université de Caen-Normandie

Discussion

16 h 45 *Rapport de synthèse*

Rafael Illescas Ortiz, professeur de droit commercial,
Universidad Carlos III de Madrid, ancien président de la CNUDCI

18 h **Cocktail**